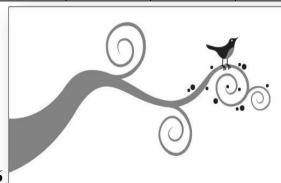
Juillet 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi				
	6									
bac brun	Recyclage	bac noir	Encombrant							
1	2	3	4 Pétanque	5	6	7				
		Biblio (14h à 16h et 19h à 20h)								
8	9	10	11 Pétanque	12	13	14				
	Conseil municipal (20h) Prise de sang 450 855-7264 (137, rue Principale)	Biblio								
15	16	17 Biblio	18 Pétanque	19	20	21				
22	23	24	25 Pétanque	26	27	28				
	Mairie fermée	Mairie fermée	Mairie fermée	Mairie fermée	Mairie fermée					
		Biblio fermée								
	Mairie fermée	Mairie fermée								
		Biblio fermée								
29	30	31								



COMPLICE des initiatives de sa communauté, **Desjardins** est fier d'apporter son appui aux activités de la région.



450 746 7000

Coopérer pour créer l'avenir





Volume 14 - Numéro 6

Juillet et août 2018

JUILLET ET AOÛT : C'EST L'ÉTÉ! VIVE LES VACANCES!

En effet, depuis le temps que nous attendons cette magnifique saison, nous y voilà enfin et nous nous apprêtons à festoyer! Nous voulons profiter de chaque minute de sa chaleur bienfaisante mais si éphémère!

Pensons, par exemple, à une façon de profiter au maximum de la belle saison comme d'un cadeau. Enfin la famille peut relaxer toute ensemble autour de la table, quand rien ne presse, sinon l'urgence de prendre son temps et de se faire plaisir.

Vacances...Mot magique qui allume instantanément des étincelles dans les yeux et fait naître de grands sourires. On dit parfois « je suis en congé » mais ce n'est pas la même connotation que « je suis en vacances ». Cependant, les vacances restent pour chacun un choix bien personnel : soit une aventure passionnante, une explosion de sorties aux quatre coins de la province, du Canada ou encore un peu partout sur notre planète.

Tout au long de l'été, les activités qui se dérouleront chez-nous à Yamaska, vous seront annoncées de part et d'autre. Pour le moment je peux vous mentionner le « Tournoi de soccer » qui se déroulera du 15 au 19 août. Plusieurs municipalités de la région y participeront ... Plus de 1,000 parents et enfants sont attendus à Yamaska tandis que le Bingo-Afeas se tiendra le jeudi 23 août 2018 à la Salle Léo-Théroux dès 19 h.

Comme toute bonne chose a une fin, c'est l'arrivée du mois d'août, la rentrée qui se fera en douceur, avec un plein d'énergie et un teint en santé qui nous rappellera un lot de beaux souvenirs de plein air.

Passez de merveilleuses vacances, un été formidable, rempli de beautés, de joies et surtout, de prudence! Nous vous reviendrons en septembre prochain et d'ici là, gardez votre joie de vivre!

*

Bon été à tous!



Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault

Yamaska (Québec) J0G 1X0

 Téléphone :
 450 789-2489

 Télécopieur :
 450 789-2970

Courriel: yamaska@pierredesaurel.com

Site web: www.yamaska.ca

Facebook : Municipalité de Yamaska

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30

Vendredi 8h à 12h

Les membres du Conseil municipal

Mairesse:

Diane De Tonnancourt 450 808-2153 ddetonnancourt@pierredesaurel.com 450 789-2897

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx 450 808-3437

danielle_proulx_19@hotmail.com

Yvan Robidoux 450 517-0025

yvanrobidoux@outlook.com

Richard Théroux 450 789-0129

richard.theroux@bell.net

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175

dianebibeau202@hotmail.com

Martin Joyal 450 880-0386

martinjoyal 6969@gmail.com

Alain Crevier 450 789-3427

acreviercpa@gmail.com

Direction générale :

Joscelyne Charbonneau 450 789-2489

yamaska@pierredesaurel.com

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures

d'urgence:

Diane De Tonnancourt

450 789-2897 450 808-2153

Urgence - Police - Incendie -

Ambulance:

9-1-1

Sûreté du Québec appel de service :

310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction, rénovation (sur rendez-vous)

450 789-2489

Salle Léo-Théroux 450 789-2007

Bibliothèque municipale

450 789-2007

Centre communautaire

450 789-5353

Presbytère 450 789-2115

S.P.A.D

Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins Pierre-De Saurel 450 746-7000

École intégrée de Yamaska

450 746-3513

Bureau de poste 450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel

450 743-2703

CLSC du Havre 450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :

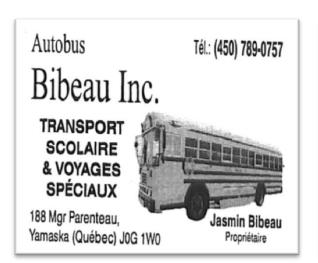
20 août 2018

Prochaine parution:

3 septembre 2018

Août 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	0					
bac brun	Recyclage	bac noir	Encombrants			
			1 Mairie fermée Pétanque	2 Mairie fermée	3 Mairie fermée	4
5	6	7 Biblio (14h à 16h et 19h à 20h)	8 Pétanque	9	10	11
12	Conseil municipal (20h) À la salle Léo-Théroux Prise de sang (137, rue Principale)	14 Biblio (14h à 16h et 19h à 20h)	15 Pétanque Tournoi de soccer	16 Tournoi de soccer	Tournoi de soccer	18 Tournoi de soccer
19 Tournoi de soccer	20	21 Biblio (14h à 16h et 19h à 20h)	22 Pétanque	23 Le Bingo Afeas à 19 h	24	25
26	27	28 Biblio (14h à 16h et 19h à 20h)	29 Pétanque	30	31	













Mot de la Mairesse

Chers concitovens et concitovennes.

Les beaux jours qui sont maintenant arrivés nous porteront sûrement à vouloir voir du pays et à faire des ballades en auto, à vélo ou encore en moto. Toujours est-il qu'il est fort probable que nous recevions en retour de la visite dans notre belle municipalité. Qui ne se souvient pas de s'être arrêté lors d'un court ou un long voyage, pour demander à une personne sur notre chemin s'il y a un bel endroit pour faire un



pique-nique ou pour relaxer? Mon mari et moi, le faisons constamment, lors de nos voyages et c'est souvent, à partir des informations recueillies que nous découvrons des endroits magnifiques desquels nous serions passés à côté si nous ne l'avions pas demandé. Il y a de fortes chances que la nouvelle attraction touristique régionale qu'est Statera emmène des gens dans la région. Le parc éolien est aussi attractif et nous avons la chance de l'avoir dans notre paysage rural. Aussi, on peut recommander aux cyclistes, de passage chez-nous, de faire la randonnée en ponton qu'offre Vélo sur l'Eau, à partir de la Pointe-du-Nord-Est vers Ste-Anne-de-Sorel. Cette année, les tarifs pour cette activité ont été réduits de moitié.

Je vous encourage donc à être de bons ambassadeurs et à être recevants avec les touristes qui passeront chez-nous. À plusieurs reprises, j'ai conseillé des gens qui se sont arrêtés, pour une pause, en face de l'église, de se déplacer à quelques dizaines de mètres de là pour profiter du plus beau parc de la région (fausse modestie oblige!)... De plus, nos commerces locaux peuvent facilement fournir les visiteurs en victuailles. Je vous invite aussi, à profiter, pour vous-mêmes, avec vos familles et amis, de l'endroit pour pique-niquer, jouer à la pétanque, aux fers ou encore tout simplement relaxer. Soyons recevants et accueillants et les gens en garderont un bon souvenir. Aussi, efforçons-nous de garder nos endroits municipaux propres car il est toujours plus gênant de jeter ses ordures dans un endroit propre.

Aussi, cette année, nous avons accordé un budget un peu plus important à l'aménagement fleuri de nos espaces municipaux, en espérant qu'ils restent beaux tout l'été. J'encourage aussi nos citoyens à apporter une attention particulière à l'entretien de leurs propriétés afin que l'ensemble de la municipalité en bénéficie...

Sur ce, je vous souhaite, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble du conseil municipal, de passer un bel été et surtout soyez prudents dans toutes vos activités et sorties.

Diane De Tonnancourt Mairesse de Yamaska

Important

Veuillez prendre note que le

Bureau municipal
sera fermé du 23 juillet au 3 août inclusivement

UN PROJET PRIVÉ DE SCUPTURE

présenté par l'artiste Michel Jacques pour rehausser le sentiment de fierté municipale

Le sculpteur Michel Jacques a présenté au Conseil municipal en début d'année 2018 un projet d'initiative privée de sculpture qui sera érigée au parc J.B. Saint-Germain à Yamaska à l'endroit exact où l'éboulis a eu lieu en 1974. Cette histoire fera notamment partie prenante de l'œuvre.

La sculpture mesurera 10 pieds de large, 5 pieds de profondeur et 9 pieds en hauteur. : L'ancien pont du CN, l'éboulis, le calvaire, le Parc éolien, la rivière Yamaska et les quenouilles qui sont l'emblème de la Municipalité, seront représentés par cette sculpture.

La Municipalité s'est engagée à participer financièrement dans les coûts de la base de béton qui recevra l'œuvre et à assurer de l'entretien à long terme.

Les familles ou les personnes qui investiront dans le projet verront leur nom inscrit sur une plaque commémorative près de la sculpture.

L'installation est prévue pour le printemps 2019.

MOT DE L'ARTISTE MICHEL JACQUES

Selon moi, l'estimation des coûts pour la réalisation de l'œuvre se situera entre 15 000 \$ et 18 000 \$. Un reçu et une entente contractuelle vous seront remis lorsque la contribution sera versée.

Comment participer au financement du projet?

Selon ce que vous pouvez offrir, toute contribution est acceptée aussi minime soit-elle.

Pour inscrire le nom de votre famille sur la plaque commémorative : 400 \$

J'ai établi 4 catégories de partenariat comme suit :

Partenaire niveau bronze: 401 \$ à 650 \$ Partenaire niveau argent: 651 \$ à 900 \$ Partenaire niveau or: 901 \$ à 1 150\$ Partenaire niveau platine: 1 151 \$ et plus

Cette sculpture érigée sur le territoire de notre Municipalité sera un legs important aux générations futures et apportera un sentiment de fierté.

De plus, nous pourrons y lire les noms de nos familles bâtisseuses qui ont contribué de près ou de loin à cet héritage.

Je suis certain de pouvoir compter sur votre soutien, et que tous ensemble nous dirons : « C'est notre sculpture »!

Pour info, ou pour recueillir votre contribution, appelez-moi,

Michel Jacques

Téléphone: 450 789-3004 Cellulaire: 450 561-3066

Séance extraordinaire du Conseil municipal du 26 juin 2018

Règlement RY-90-2016-01 modifiant le Règlement RY-90-2016 décrétant un programme de mise aux normes des installations de fosses septiques

Plus de détails à la page 13.

PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Le programme d'aide financière A ÉTÉ MODIFIÉ:

SE TERMINE LE 30 NOVEMBRE 2018

Délai supplémentaire

Marche à suivre :

- 1. Constater que l'installation actuelle est non conforme ou inexistante;
- 2. Contacter un ingénieur ou un technologue afin d'obtenir une étude de caractérisation;
- 3. Demander une soumission à un entrepreneur afin de réaliser les travaux demandés;
- 4. Présenter au bureau municipal **l'étude de caractérisation** et la **soumission de l'entrepreneur** pour l'obtention du permis;
- 5. Compléter une demande d'aide financière sur le formulaire prévu (annexe A);
- 6. Demande acceptée par résolution du conseil municipal;
- 7. Les établissements commerciaux ou industriels ainsi que les résidences ayant un débit quotidien de 3 240 litres et plus (6 chambres à coucher) sont non admissibles.

Réalisation des travaux :

8. Lorsque la demande est acceptée par le conseil municipal, vous pouvez réaliser vos travaux.

<u>Demande de remboursement :</u>

9. Une fois les travaux terminés, vous devez apporter les factures adressées au nom du propriétaire et l'adresse où sont effectués les travaux ainsi que le certificat de conformité.

L'aide financière consentie est limitée au coût réel des travaux, y incluant les services professionnels et les frais d'administration fixes de 200\$.

Le versement de l'aide financière s'effectue dans un délai maximum de soixante (60) jours après que le propriétaire aura remis les documents requis. Si les dépenses ont déjà été payées par le ou les propriétaires, le chèque est émis au nom du ou des propriétaires. Si les dépenses n'ont pas été payées par le ou les propriétaires, un chèque est délivré conjointement au nom du ou des propriétaires et de l'entrepreneur ayant effectué les travaux.

Veuillez noter qu'au moment du <u>financement permanent</u> de l'aide financière consentie et des frais <u>d'emprunt temporaire</u>, les frais d'administration fixes de 200\$ pour l'ouverture du dossier peuvent être ajoutés à l'emprunt et seront répartis annuellement sur votre compte de taxes pour une durée de 15 ans. De plus, des frais d'administration annuels de 25\$ seront facturés.

Le programme d'aide financière A ÉTÉ MODIFIÉ: se <u>TERMINE LE 30 NOVEMBRE 2018</u>. Après cette date, nous effectuerons le financement permanent. Les remboursements débuteront donc à compter de 2019, et ce, pour 15 ans. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au 450 789-2489.



Vous désirez améliorer votre condition physique, votre mémoire ou votre capacité à parler anglais? La municipalité de Yamaska en collaboration avec la commission scolaire de Sorel-Tracy est fière d'offrir à ses citoyens de 50 ans et plus la possibilité de s'inscrire à une variété de cours.

Pour plus de détails, consultez le site web

http://www.formationsoreltracv.qc.ca/section-



HORAIRE PONTON

SAMEDI - DIMANCHE Du 23 Juin au 3 Septembre
Les lundis 25 Juin 2 Juillet et 3 Septembre

1" Départ : de Ste-Anne-de-Sorel à 8:30 hrs 1" Départ : de la Pointe-du-Nord-Est à 9:00 hrs

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter les numéros suivants: (450)742-5716 ou le 1-866-742-5716

YAMASKA Pointe-du-Nordet

TARIFS:

ADULTE: ALLER SIMPLE: 3.00\$
ALLER-RETOUR: 5.00\$

ENFANT: ALLER SIMPLE: 2.00\$
12 ans et moins ALLER-RETOUR: 3.00\$

FAMILLE ALLER SIMPLE : 8.00\$ (2adultes + 3 enfants) ALLER-RETOUR : 13.00\$

PASSE SAISONNÌERE 20.00\$



9h00

13h00

17h00

* l'horaire est sujet à changements, selon les caprices de Dame Nature

Soutien au démarrage d'entreprise

VOUS VOULEZ VOUS LANCER EN AFFAIRES?

Informez-vous sur le programme Soutien au travail autonome,

Coordonné par le Centre local de développement (CLD) de Pierre-De Saurel, ce programme permet aux entrepreneurs admissibles de bénéficier d'un revenu pouvant aller jusqu'à 52 semaines.

Pour être admissible :

- Être sans emploi
- Démontrer des qualités d'entrepreneur
- Présenter un projet viable qui répond aux besoins du milieu

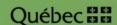
L'équipe du CLD offre l'accompagnement technique pour :

- √ L'élaboration de votre projet d'affaires
- ✓ La recherche de financement
- Le soutien dans la réalisation du projet

Informez-vous auprès d'Émilie Vial, conseillère aux entreprises et coordonnatrice du STA au CLD de Pierre-De Saurel, au 450 742-5933, poste 228. Votre admissibilité sera, quant à elle, validée par le Centre local d'emploi de Sorel.



Avec la participation financière de

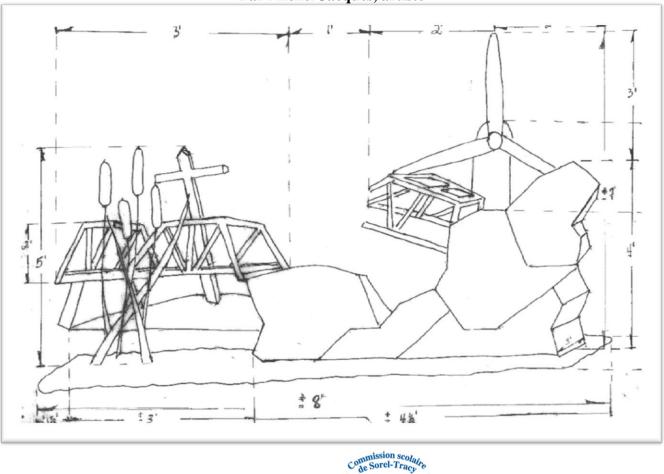








CROQUIS DE L'ŒUVRE Par Michel Jacques, artiste



Inscription au Programme Passe-partout!

Vous avez un enfant qui aura 4 ans avant le 1^{er} octobre prochain? Il est admissible au programme passe-partout offert gratuitement par la Commission scolaire. Ce programme est une transition vers la maternelle. Il permet à l'enfant de se familiariser avec le milieu scolaire et se préparer pour l'école. Ça vous intéresse?

Veuillez contacter Lucie Mineau, au 450 746-3990, poste 6035.





au <u>82, rue Principale</u> (coin du pont)

Lundi au vendredi de 15 h à 22 h Samedi et dimanche de 13 h à 22 h

Votre bar laitier à Yamaska!

LA PROPRETÉ À YAMASKA, L'AFFAIRE DE TOUS!



Barbecue: mode d'emploi

L'été est à nos portes et nous sommes emballés à l'idée de cuisiner en plein air!

Cependant, bien que le barbecue au propane ou au gaz naturel soit un appareil sécuritaire, il importe de savoir comment l'utiliser, l'entretenir et l'entreposer. En effet, l'appareil de cuisson et son combustible comportent des risques de blessures, d'explosion et d'incendie.

Au Québec, tout appareil ou équipement au gaz qui est vendu doit avoir été approuvé par un organisme reconnu par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

Votre barbecue porte-il un sceau ou une étiquette valable?

Attention! Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, fermez la commande de contrôle de gaz et laisser

ventiler complètement l'appareil avant de réessayer. Plusieurs minutes peuvent s'avérer nécessaires. Au besoin, référez-vous au manuel d'instructions.

Mesures d'urgence

Si un accident survenait en raison d'un oubli ou d'une négligence, voici quelques comportements sécuritaires à adopter :

- 1. Évacuez immédiatement les lieux:
- 2. Composez le 9-1-1 ou communiquez avec les services d'urgence;
- Coupez l'alimentation en gaz de l'appareil si le robinet de la bonbonne de gaz est accessible sans danger.

Pour plus d'information :

https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securiteincendie/prevenir-incendie/conseilsprevention/barbecue.html

RAMPES DE MISE À L'EAU

Deux rampes de mise à l'eau sont offertes aux plaisanciers sur le territoire de la municipalité, soit à côté du pont Camille-Parenteau ou au rang de la Pointe-du-Nord-Est. Une vignette de stationnement valide est obligatoire du 1^{er} juin au 1^{er} estabre inclusivement afin d'utiliser le stationnement avec ou sans remorque d'une



octobre inclusivement afin d'utiliser le stationnement avec ou sans remorque d'une de ces rampes de mise à l'eau.

Le coût de la vignette est de **20** \$ pour les résidents de la municipalité et de **150** \$ pour les nonrésidents et est disponible seulement au bureau municipal, situé au 100, rue Guilbault. Le certificat d'immatriculation de la remorque et une preuve de résidence sont exigés lors de l'acquisition de la vignette. De plus, un billet de stationnement journalier au coût de **20**\$ **par jour** est disponible au **Marché Richelieu situé au 5, Mgr Parenteau.**

Nous comptons sur votre collaboration afin de stationner votre automobile et remorque aux endroits prévus à cette fin.

TERRAIN DE TENNIS



Un terrain de tennis est aménagé au parc Léo-Théroux. Afin d'y avoir accès, vous pouvez vous procurer une clé moyennant un dépôt obligatoire de **15 \$ pour un résident et de 25 \$ pour un non-résident** en vous présentant au bureau municipal. La clé est non transférable; elle doit demeurer en la possession du détenteur.

TERRAIN DE PICKLEBALL...disponible très bientôt

Le terrain de tennis qui est situé au parc Léo-Théroux sera ligné afin que les adeptes du jeu de pickleball puisse pratiquer leur sport favori. Afin d'y avoir accès, vous procéderez de la même façon que le tennis.

Afeas

Mesdames de Yamaska et des municipalités avoisinantes, vous aimeriez faire partie d'une équipe de femmes dynamiques et actives dans votre milieu? N'hésitez pas, joignez-vous à l'Association féminine d'éducation et d'action sociale. 30\$/année = 0.08/jour.

Voici quelques réalisations et dossiers depuis la fondation en 1966 :

- -Noms des femmes : les femmes peuvent utiliser leur propre nom depuis 1979;
- -Femmes enceintes au travail : interdiction de congédier et notion du retrait préventif;
- -Partage des rentes entre conjoints et prestation obligatoire;
- -Pensions alimentaires, services de garde et assurance parentale;
- -Femmes collaboratrices et interdiction de

discrimination des sexes. Etc. etc.

- -Sensibilisation contre la violence;
- -Traite des personnes;
- -Reconnaissance du travail invisible;
- -Mourir dans la dignité;
- -Vieillir chez soi ou vivre en résidence. Etc. etc.

Vous vous souvenez de l'amélioration du cheminement de la femme depuis plus de 50 ans?

Nous devons continuer d'avancer, rien n'est acquis!

Conférences, bingo, repas communautaires, tissage, yoga, soirées récréatives et bien plus font partie des activités mensuelles!!! Pour info: Diane 450 789-2175

Les marcheurs-pèlerins à Yamaska

Une vingtaine de marcheurs, du pèlerinage annuel de Granby au Cap-de-la-Madeleine, arriveront à Yamaska le **jeudi 10 août aux environs de 16 h**. Après le repas chaud, servi par les bénévoles de l'Afeas, au centre communautaire, et une nuit pour refaire leur énergie, ils quitteront le 11 août tôt le matin. Soyons nombreux à les accueillir et les encourager pour la bonne cause!

Le bingo du jeudi 23 août, c'est un rendez-vous

Une soirée à ne pas manquer, le bingo-Afeas! Il se tiendra à la salle Léo-Théroux, le jeudi 23 août dès 19h. Vous pouvez vous présenter à partir de 17h pour avoir le choix de votre table. Les prix sont en argent et très intéressants. L'invitation s'adresse à tous, nous comptons sur votre présence!



Comité des loisirs

L'année scolaire 2017-2018 est déjà terminée. Nous souhaitons un très bel été à tous les enfants et les adolescents ainsi qu'aux citoyens de Yamaska.

Venez encourager vos équipes de Yamaska au tournoi inter village 2018 qui aura lieu du 15 au 19 août 2018, au parc Léo-Théroux à Yamaska.

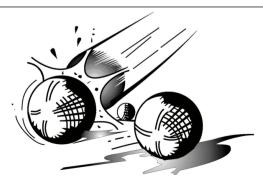
Environ 350 jeunes seront présents! Merci à tous les bénévoles, aux commanditaires ainsi qu'à nos trois parents qui s'occupent activement de ce tournoi, Josée Lachapelle, Marco Beaudry et Amélie Roy. Ce sera assurément un super tournoi!!



La pétanque pour tous!

Venez vous amuser en jouant à la pétanque, au parc J.-B.-St-Germain, à partir du mercredi 23 mai. Les équipes formées sur place, avec ou sans expérience, tous sont acceptés, il s'agit de pointer le plus juste possible...Si la température n'est pas favorable, l'activité est reportée au mercredi suivant. Pour plus de renseignements,

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175



Coffre à jouets communautaire Parc Léo-Guilbault

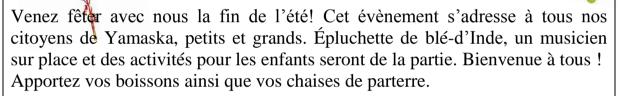
On y retrouve des jeux pour les petits, mais également pour les grands. Vous pouvez vous procurer la clé du coffre à jouets, gratuitement, au bureau municipal de Yamaska. Les jeux doivent rester au parc Léo-Guilbault et la clé doit être rapporter au bureau avant les heures de fermeture. Un formulaire de prêt doit être rempli et un dépôt de 20 \$ est exigé pour les personnes qui désirent garder la clé lorsque le bureau municipal sera fermé. Le dépôt sera remis avec la remise de la clé et la vérification des jeux après utilisation.

Comité des loisirs

En collaboration avec la municipalité et le Comité des Loisirs de Yamaska, voici un évènement à inscrire à votre calendrier :

Epluchette de blé-d'Inde Samedi 8 septembre 2018, dès 16 h,

au parc J.-B. Saint-Germain



Dès le mois d'août, surveillez la page Facebook de la municipalité ainsi que le site Internet pour de plus amples informations.

Réservez vos places dès maintenant! Veuillez communiquer avec Vickie Larouche au vlarouche@pierredesaurel.com ou au 450 881-3101



Vickie Larouche, coordonnatrice en Loisirs!

AVIS À TOUS!!!

Si vous connaissez une personne qui célèbrera son 90° anniversaire de naissance en 2018, qu'elle habite à Yamaska, qu'elle en soit originaire ou restée attachée de par ses enfants ou autre, veuillez en aviser l'équipe du journal. S'il y a eu oubli par le passé, il n'est jamais trop tard pour nous le mentionner. Nous soulignerons le parcours de ces gens par un court texte afin de les faire connaître.

Pour infos, veuillez aviser le bureau municipal au 450 789-2489

Bibliothèque



JEUNES MEMBRES

Félicitations à *OCÉANNE LABRIE*, Gagnante de la BD Grrreeny Tome 1 et du Microscope!

ROMANS ADULTES:

La Reine du bal, de Mary Higgins Clark et Alafair Burke

La fille dans les bois, de Patricia MacDonald Dernier appel pour l'embarquement, de Maxime Landry

Vers la beauté, de David Foenkinos Le bonheur est passé par ici, de Francine Ruel

Les paroissiens de Champs-de-Grâce -Tome 2 - Le temps de la rédemption, de Carole Auger-Richard

La symphonie du hasard - Livre 2 - de Douglas Kennedy

-ALBUMS JEUNESSE:

Nos heures d'ouverture sont les *mardis* de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00.

Lors de votre visite, vous pouvez remplir un coupon pour le tirage d'un bon d'achat de \$25.00 chez Renaud Bray.

Nellie - Tome 2 - Protection, de Sylvie Payette

Les Chevaliers D'Antarès - Tome 10 - La tourmente - d'Anne Robillard Défense d'entrer - Tome 6 - Officiellement ado! - de Caroline Héroux

-BIOGRAPHIE : Dame mature, Réflexion comico-dramatique

d'une périménopausée velue et moite, de Guylaine Guay

-HORTICULTURE:

Le nouveau potager, Le jardin comestible pour tous les espaces, d'Albert Mondor -VOYAGE:

Paris en 30 secondes, de John Flower

La Bibliothèque sera fermée les 24 et 31 juillet 2018. Bonnes vacances!

Jocelyne Lapierre, bénévole

Organismes (suite)

Aféas





Collecte de sang

Héma-Québec nous informe qu'une collecte de sang se tiendra le lundi 29 octobre 2018 à la salle Léo-Théroux. Avis aux donneurs réguliers, inscrivez cette date à votre agenda. Les bénévoles espèrent vous accueillir en grand nombre

Passez d'agréables vacances dans la gaieté et la détente et offrez-vous du temps!